

# VAINCRE L'INSÉCURITÉ NUMÉRIQUE ET DÉPASSER LE SENTIMENT DE VULNÉRABILITÉ LE CAS DES ADOLESCENTS DU QUÉBEC

Magda Fusaro<sup>1</sup>, Bronja Hildgen<sup>2</sup>

1 - Magda Fusaro - [fusaro.magda@uqam.ca](mailto:fusaro.magda@uqam.ca)

Professeur Département de management et technologie

Titulaire Chaire UNESCO-Bell en communication et développement international

Case postale 8888 - Succursale Centre-Ville

Montréal, Québec, H3C 3P8, Canada

2 - Bronja Hildgen - [hildgen.bronja@uqam.ca](mailto:hildgen.bronja@uqam.ca)

Professionnelle de recherche

Chaire UNESCO-Bell en communication et développement international

Case postale 8888 - Succursale Centre-Ville

Montréal, Québec, H3C 3P8, Canada

## Résumé :

Dans le cadre d'une recherche, financée par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, nous avons analysé les comportements d'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les jeunes usagers québécois âgés de 13 à 17 ans au sein de la cellule familiale québécoise. Ce projet a débuté en janvier 2004 et s'est déroulé en deux phases. La première, quantitative, comprenait la distribution de questionnaires à un échantillon représentatif de 1167 répondants. Les orientations de cette première phase étaient d'identifier l'éventail des usages des adolescents au regard des TIC. La seconde, qualitative, est constituée de 28 entrevues réalisées auprès des jeunes et de leur famille. Les objectifs de cette phase sont de mieux comprendre les relations entre les jeunes et leurs parents en ce qui concerne l'utilisation des TIC dans le contexte d'une appropriation « motivée », c'est-à-dire qui dépasse le schéma classique d'appropriation contenant-contenu et qui identifie les usages innovants de ces jeunes usagers.

As part of a research initiative undertaken in January 2004, we analyzed the behaviours of 13-17-year-old Quebecers who use information and communication technologies (ITCs). This project was carried out in two phases. The first, i.e., the quantitative phase, made it possible to draw a picture of the range of practices through the administration of a questionnaire to a representative sample of 1,167 respondents. The second phase produced a qualitative analysis of interviews of young people and their families, which were designed to understand how the social uses of ITCs come into being. This methodological orientation made it possible to study the methods of use, appropriation and reappropriation of the Internet, the cell phone, the landline, video games, the computer and television, not in a unotechnological silo perspective, but rather via an intertechnological approach. This transversal point of view made it possible to observe a real propensity toward the hybridization of uses of ICTs among adolescents – for example, the joint development of technology-specific uses that transpose themselves into various other technologies, as is the case with computer chatting and cell phone text messaging.

**Mots Clefs :** Adolescents, usages des TIC, insécurité numérique, espace privé.

## 1. Les déterminants de la recherche

L'évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC) a connu au cours de la dernière décennie une accélération importante qui, dans les faits, s'est traduite par une forte augmentation du taux d'équipement des TIC auprès des foyers québécois entre 2000 et 2005. L'Institut de la statistique du Québec montre que les dépenses pour les TIC sont passées de 1 380 millions de dollars en 2001 à 2 255 millions de dollars en 2005, soit une variation de 63,4 %. L'étude du CEFRIO « NETend@nces 2006 » va dans le même sens et précise que les trois quarts des Québécois (76 %) possèdent un ordinateur dans leur foyer, alors que ce taux était de 68 % en 2003. D'emblée, le contexte de la recherche repose sur cette donnée « technologique », à savoir la propension des Québécois à s'équiper, voire à se suréquiper en technologie de tout genre. Par ailleurs, les résultats de ces études indiquent que les foyers dans lesquels se trouve un enfant de moins de 18 ans ont tendance à s'équiper davantage que les foyers sans enfants. Ainsi, l'Institut de la statistique du Québec notait qu'en 2003, la présence d'un enfant dans le ménage portait à 66,4 % le taux de branchement à Internet contre 35,4 % dans les foyers n'ayant pas de jeunes de moins de 18 ans. L'étude de Piette, Pons et Giroux, qui analyse spécifiquement le rapport des jeunes à Internet et qui s'est échelonnée sur une période de six ans, établit le même constat, à savoir l'importance d'Internet dans les foyers québécois.

*En termes d'équipement, les jeunes ont maintenant pratiquement tous accès à Internet à partir de leur foyer! 93 % des participants ont déclaré avoir une connexion Internet à la maison, alors qu'en 2000, ils n'étaient que 57 % à disposer d'un branchement à domicile. Pour 60 % des jeunes ayant répondu à notre enquête, Internet est accessible à la maison depuis au minimum quatre ans; cette proportion passe à 70 % chez les plus âgés. [Piette, Pons et Giroux 2006]*

La question qui se pose est donc : dans quelle mesure la présence d'un jeune dans le foyer constitue-t-elle un facteur de motivation pour pousser les parents à s'équiper toujours davantage ? Ce recours aux technologies est-il voué aux fins éducatives et pédagogiques comme les parents semblent le dire ? Ou bien ne s'agit-il pas d'une façon contournée d'établir des règles de fonctionnement permettant aux parents d'établir une forme de contrôle sur leurs adolescents ? En dernier lieu, cette propension qu'ont les parents à se suréquiper ne désigne-t-elle pas une forme « d'insécurité et de vulnérabilité numérique » liée à l'importance des technologies au sein de la société ? Nous tenterons une réponse à chacune de ces interrogations en montrant tout d'abord le rapport établi par les variables sociodémographiques et le taux d'équipement dans les foyers québécois. Nous verrons ensuite de quelles manières la « réorganisation de l'espace technologique » conduit à ce que nous appelons une forme « d'insécurité numérique ». Nous concluons enfin sur l'idée que c'est l'insécurité des parents au regard des technologies qui, en quelque sorte, crée le sentiment de vulnérabilité technologique. Sentiment qui, par ailleurs, ne semble pas exister dans le discours des adolescents.

## 1.1. La valorisation des TIC par l'équipement technologique

Au-delà d'Internet, la recherche, menée depuis l'année 2003<sup>1</sup>, cherche à analyser les comportements d'appropriation des technologies de l'information et de la communication par les jeunes usagers québécois âgés de 13 à 17 ans au sein de la cellule familiale québécoise. Les technologies observées sont l'ordinateur et Internet, le téléphone fixe et le mobile, la télévision et enfin les jeux. Comme nous le mentionnions en introduction, les foyers québécois se sont considérablement équipés au cours des dernières années. Plusieurs des adolescents interrogés ont constaté que leur « comportement technologique » s'est développé en fonction de la disponibilité des technologies au sein du foyer d'une part, et des règles d'accès mises en place par les parents d'autre part. C'est pourquoi nous avons accordé une importance particulière au taux d'équipement des 28 foyers ayant pris part à la seconde phase de la recherche. Tout d'abord, il importe de souligner que toutes les familles rencontrées possèdent chacune des technologies étudiées, soit le téléphone filaire, le mobile, l'ordinateur, Internet et les consoles de jeux vidéo. Le téléphone et la téléviseur demeurent les plus présents avec une moyenne de 4,2 téléphones et 3,4 téléviseurs par foyer. Les consoles de jeux et les mobiles suivent de près avec chacun une moyenne de 1,6 outil technologique par foyer. Nous avons différencié les ordinateurs branchés à Internet de ceux qui ne le sont pas, ce qui a révélé que 88 % des ordinateurs disposent d'une connexion au réseau. Incidemment, il convient de mentionner que ce taux élevé d'équipement technologique est indépendant des revenus familiaux.

En effet, en utilisant la variable « taux d'équipement » et la variable « revenus familiaux », nous avons constaté que ces derniers avaient peu d'influence sur le nombre et la nature des moyens technologiques recensés dans les foyers. Les familles disposant d'un revenu annuel de moins de 20 000\$ détiennent le plus grand nombre d'ordinateurs branchés à Internet avec une moyenne de 2,5 par famille. Les foyers dont le revenu familial est le plus bas, soit moins de 20 000\$, sont ceux qui possèdent le plus grand nombre de téléphones fixes, avec une moyenne de cinq appareils par famille. Ce sont les familles disposant d'un revenu entre 31 000 \$ et 50 000 \$ qui ont le plus grand nombre de téléviseurs, avec une moyenne de 4,3 appareils par famille, alors que les familles ayant moins de 20 000 \$ affichent une moyenne de 3,5 appareils. Pour ce qui est des consoles de jeux, les familles disposant d'un revenu entre 71 000 \$ et 90 000 \$ possèdent le plus grand nombre d'appareils avec une moyenne de 3,4 consoles par famille. Les familles disposant d'un revenu annuel entre 31 000 \$ et 50 000 \$ sont celles qui possèdent le plus grand nombre de mobiles (moyenne de 2,5 par famille), alors que les familles disposant de moins de 20 000 \$ en possèdent 1,5 en moyenne. En substance, la variable « revenus familiaux » ne semble pas avoir une incidence

---

<sup>1</sup> La recherche a débuté en janvier 2003 et aura duré quatre ans. Elle est financée par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. De 2003 à 2005, nous avons procédé à la première étape, quantitative, soit la distribution de 1167 questionnaires à un échantillon représentatif. Les orientations de cette première phase étaient d'identifier l'éventail des usages des adolescents au regard des TIC. La seconde, qualitative, est constituée de 28 entrevues réalisées auprès des jeunes et de leur famille. Les objectifs de cette phase sont de mieux comprendre les relations entre les jeunes et leurs parents en ce qui concerne l'utilisation des TIC et le transfert des connaissances au sein de la cellule familiale. Les résultats de la phase I sont disponibles sur le site Web [www.unescobell.uqam.ca](http://www.unescobell.uqam.ca), sous forme de rapport de recherche. L'article présenté repose sur les données des 28 entrevues réalisées au cours de la seconde phase de la recherche. Il est extrait du rapport de recherche de la phase II : « L'appropriation transversale des technologies de l'information et de la communication par les adolescents québécois – Analyse qualitative », Magda Fusaro, Claudine Bonneau et Bronja Hildgen, Montréal, mars 2007.

élevée sur le taux d'équipement des diverses technologies, les variations n'étant pas significatives, y compris pour les consoles de jeux. C'est donc du côté des variables « genre », « âge » et « origine ethnique » des parents que nous avons observé des relations avec l'environnement technologique.

## **1.2. L'impact des autres variables**

L'échantillon des 28 familles regroupait 13 filles et 15 garçons. Lors de l'analyse des données, nous avons constaté que la variable « genre » avait une incidence importante sur le taux d'équipement des foyers<sup>2</sup>. En ce qui concerne les mobiles, les foyers des filles détiennent un plus grand nombre d'appareils (26) que ceux des garçons (21). À l'opposé, le nombre de téléviseurs, de consoles de jeux et d'ordinateurs branchés à Internet est plus élevé dans les familles des garçons. Celles-ci détiennent 65 téléviseurs tandis que nous en avons recensés 31 dans les foyers dits « féminins ». La répartition des consoles de jeux selon le genre a permis de constater que 76% (34 sur 45) des consoles recensées proviennent des familles dans lesquelles le participant est un garçon. La différence est moins importante en ce qui a trait aux ordinateurs branchés à Internet, puisque les familles des garçons en possèdent 29, alors que celles des filles en ont 23. Si nous avons observé une incidence de la variable « genre » sur le taux d'équipement, à l'inverse, les autres variables ont peu de poids sur ce taux. En effet, sur les 28 jeunes interviewés, 21 sont issus d'une famille d'origine québécoise (neuf filles et 12 garçons) et sept proviennent d'une famille dont les parents ont immigré d'un autre pays (quatre filles et trois garçons). Ce croisement a donné des résultats mitigés en fonction des technologies analysées. Retenons, toutefois, que l'origine des parents semble avoir une incidence sur le nombre de mobiles présents dans les foyers. Alors que les foyers des filles et des garçons, issus d'une famille d'origine québécoise, détiennent respectivement 1,8 et 1,2 cellulaires, les foyers des filles et des garçons dont les parents ont immigré détiennent quant à eux 2,5 et 2,3 cellulaires. Pour les autres technologies, l'origine des parents n'a que peu d'impact sur le taux d'équipement des 28 foyers. Par exemple, en ce qui concerne les consoles, nous obtenons les résultats suivants : 2 et 2,3 dans les foyers des garçons dont les parents ont immigré et ceux issus d'une famille d'origine québécoise, tandis que chez les filles, elle est de 0,75 dans les familles immigrées et de 0,9 dans les familles québécoises. Nous pourrions multiplier les exemples avec parfois une inversion des résultats comme dans le cas du téléphone filaire, c'est-à-dire que nous avons constaté que cette moyenne est plus élevée dans les foyers des garçons dont les parents sont québécois (4,5) que dans ceux des garçons dont les parents ont immigré (3,3). À l'inverse, chez les filles, les familles immigrées détiennent en moyenne 4,5 téléphones filaires, par rapport à quatre appareils chez les familles québécoises. Mises à part ces variations, nous retiendrons principalement que seule la variable « genre » joue un rôle important en ce qui concerne l'environnement technologique des foyers visités.

## **1.3. Les contraintes méthodologiques**

Il importe de préciser que les résultats présentés ne prétendent pas aucune généralisation. Si la phase I comportait un échantillon représentatif de 1167 répondants québécois des régions de Montréal, Laval et de la Montérégie<sup>3</sup>, les données de la seconde phase ne peuvent être extrapolées à l'ensemble de la population québécoise, puisque la taille de l'échantillon ne permet pas d'atteindre une validité statistique. Tel n'était pas non plus

---

<sup>2</sup> Mis à part les ordinateurs non branchés à Internet et le téléphone filaire, dont le nombre d'appareils varie très peu dépendamment des foyers dont les jeunes sont des filles ou des garçons.

<sup>3</sup> La répartition géographique est établie selon les cartes de Statistiques Canada.

l'objectif puisqu'il s'agissait d'entrevues d'une durée de deux à trois heures auprès des adolescents d'une part, et de leurs parents d'autre part. D'un point de vue méthodologique, nous avons privilégié une approche transversale des TIC permettant d'étudier les modalités d'appropriation, non plus dans le cloisonnement d'une technologie, mais dans la perspective d'une utilisation intertechnologique. Il s'agit donc d'identifier de quelles manières et pour quelles raisons les jeunes Québécois s'approprient en totalité ou en partie les fonctionnalités de diverses applications technologiques (Internet, téléphonie, télévision, etc.) mises à leur disposition en privilégiant les thèmes de l'insécurité et du contrôle qui constituaient des éléments récurrents du discours qu'ont les parents sur l'utilisation des TIC par leurs adolescents.

## **2. L'insécurité numérique ou la réorganisation de « l'espace technologique »**

L'analyse des liens entre les TIC et les « parents-ados » indiquent que les thèmes de l'insécurité, de la vulnérabilité et du contrôle sont plus que jamais à l'ordre du jour. D'ailleurs, le thème de l'insécurité est au cœur du discours des parents. L'insécurité des parents en regard des TIC utilisées par leurs adolescents engendre une organisation de « l'espace technologique » qui détermine les modalités d'accès des adolescents aux TIC. Ces parents, bien conscients de la nécessité d'ouvrir leur foyer aux technologies et d'outiller leurs adolescents pour des raisons scolaires, voire professionnelles, établissent parfois un contrôle parental insidieux qui s'oppose au discours libertaire qu'ils affichent à l'égard de l'accès, puis de l'utilisation des TIC par leurs adolescents. Cette notion de contrôle se vérifie surtout pour les filles. En effet, lorsque nous analysons l'impact de la variable « genre » sur le taux d'équipement des familles d'une part, et sur l'emplacement des technologies d'autre part, il apparaît que les garçons subissent moins de contrôle parental que les filles qui sont davantage encadrées et surveillées.

### **2.1 Les technologies choisies par les adolescents dans leur chambre**

Afin de mieux comprendre le contexte d'utilisation des technologies à l'intérieur de la cellule familiale, nous avons recensé les localisations des équipements dans les différentes pièces du foyer des adolescents. Une seule étude s'est penchée sur cette question au Québec en considérant uniquement l'accès à Internet sans établir de liens avec le genre des adolescents :

*En 2000, l'ordinateur demeurait principalement dans un lieu « public » (bureau, salon, salle de jeux) de la maison (77 %), moins fréquemment (39 %) dans un espace « privé » (chambre). En 2006, la tendance s'est inversée : le bureau, connoté comme « espace de travail » partagé, a perdu en partie le privilège d'accueillir l'ordinateur (de 46 % à 31 %) au profit de lieux de loisirs (salon, salle de jeux, de 31 % à 43,6 %) et surtout de lieux privés (les chambres, de 39 % à 58 %) qui deviennent les lieux de prédilection du branchement. Aujourd'hui, le jeune dispose davantage d'un accès personnel à Internet dans sa propre chambre (21 % en 2000, 31,6 % en 2006). [Piette, Pons et Giroux 2006]*

Notre recherche révèle que les garçons sont mieux équipés que les filles, surtout en ce qui concerne les téléviseurs et les consoles de jeux dans leur chambre. Sur les 15 téléviseurs présentes dans les chambres des jeunes interrogés, toute origine ethnique confondue, 13 sont dans les chambres des garçons et deux dans les chambres des filles. Sur les 14 consoles de jeux présentes dans les chambres, 11 sont dans les chambres des garçons et trois dans les

chambres des filles. Cependant, seulement 13% (7 sur 52) des ordinateurs branchés à Internet recensés se trouvent dans la chambre des jeunes interviewés. Encore une fois, ce sont les garçons qui disposent du plus grand nombre d'ordinateurs branchés à Internet dans leur chambre, soit cinq sur sept. Les garçons ont donc un taux d'équipement supérieur à celui des filles dans leur chambre. Pourtant, elles sont les premières à nommer la chambre comme lieu d'utilisation privilégié des technologies dans leur discours et à revendiquer un espace « privé » pour utiliser ces technologies.

## **2.2 Les lieux d'utilisation privilégiés par les adolescents**

Les utilisations des technologies par les adolescents sont avant tout récréatives, et le lieu privé permet d'allier le confort, la détente, le divertissement et l'intimité davantage que les lieux publics. La pièce préférée dépend toutefois des types d'usages pratiqués. Les communications privées se déroulent dans des endroits isolés, tandis que les fonctions plus utilitaires ou les jeux se déroulent dans des pièces partagées. Lors de l'utilisation des technologies à des fins de divertissement, le confort et la tranquillité apparaissent importants pour que le jeune puisse profiter de ces moments de détente. L'emplacement privilégié par les garçons et les filles est leur chambre, peu importe la technologie utilisée. La chambre représente pour eux un environnement agréable où ils ne risquent pas d'être dérangés et où ils peuvent avoir plus de liberté et de contrôle sur leurs utilisations. D'ailleurs, l'usage des technologies est toujours articulé autour d'un horaire prédéterminé, mais en général, quand les jeunes ont du temps pour les technologies, c'est qu'ils sont à la maison<sup>4</sup>. Paradoxalement, alors que le lieu d'utilisation privilégié est la chambre, l'accès à l'équipement est quant à lui concentré dans les pièces de la maison accessibles à tous. Malgré la préférence des adolescents pour la chambre comme lieu d'utilisation des technologies, il leur faut composer avec les règles familiales d'accès aux technologies et d'utilisation des technologies qui permettent aux parents d'exercer un contrôle sur l'usage des technologies par les jeunes.

## **2.3 De l'insécurité des parents à la sécurité des adolescents**

Au-delà de l'emplacement des technologies, ce contrôle se traduit également par l'instauration de règles familiales construites autour d'un discours d'autorégulation des usages des TIC par les adolescents. Sur les 28 entrevues réalisées, nous observons que les parents laissent leurs jeunes se familiariser aux technologies, les découvrir, les explorer en valorisant l'autodiscipline quant aux technologies utilisées et à la durée d'utilisation. À travers, l'initiation, l'apprentissage et le regard des parents face aux technologies, ces jeunes ont intégré une série d'attitudes qui les protège, s'il y a lieu, des dangers des technologies. Pour les parents, les TIC constituent avant tout un outil de travail et ils semblent préférer que leurs enfants « s'activent » sur l'ordinateur plutôt que de rester passifs devant la télé. Ils estiment qu'Internet et les jeux permettent de développer davantage leurs capacités intellectuelles, les motivent à travailler et ont un effet bénéfique sur leurs apprentissages et leurs processus de socialisation. Cependant, certains parents perçoivent le clavardage, par exemple, comme une perte de temps, comme une forme de communication qui ne serait pas aussi riche et noble qu'une conversation en face-à-face ou au téléphone. Ainsi, les avis des parents sont mitigés et

---

<sup>4</sup> L'aspect financier n'est pas à négliger, car l'utilisation de certaines technologies comme le mobile ou Internet à l'extérieur du foyer occasionne parfois des coûts supplémentaires.

oscillent entre une utilisation active et éducative et une utilisation des TIC qui constitue une grande perte de temps.

### **2.3.1 La valeur du jeu**

La pratique des jeux en très jeune âge contribue à développer chez les jeunes un sentiment de confiance envers la technologie. Berry a démontré que les jeux vidéo, même ceux n'ayant pas été conçus à des fins éducatives, sont générateurs d'apprentissages réels chez les enfants, ce que l'auteur regroupe sous l'appellation « d'éducation informelle ». Il a ainsi observé le développement d'un « ensemble d'apprentissages co-latéraux à la pratique elle-même : maîtrise d'outils informatiques, utilisation de sites Internet, création de textes, d'images, de vidéo » [Berry 06]. Les adolescents savent donc comment tirer profit de leurs compétences transversales. Frété va dans ce sens et montre que le jeu, à travers sa valeur éducative a permis aux adolescents de développer un apprentissage autogéré. Dans son rapport, elle conclut de la façon suivante :

*Car les jeux donnent en effet l'impression qu'échouer n'est pas un problème et encouragent les utilisateurs à prendre des risques qu'ils n'auraient pas osé prendre dans un autre contexte, ce qui ajoute à ce sentiment de contrôle. De plus, les joueurs ont tendance à considérer l'ordinateur ou la console comme des partenaires d'apprentissage, appréciant la relation non hiérarchique dans laquelle les rôles d'enseignant et d'apprenant sont brouillés ou altérés (...) [Frété 02].*

Le jeu occupe une place prépondérante dans la familiarisation des technologies et l'intégration de règles. Il a une valeur éducative notable. Le jeu est le vocable le plus utilisé autant par les filles que par les garçons et les parents. Il est le point de départ de toute initiation technologique et, constitue souvent la cristallisation des rapports entre les TIC et le contrôle parental. Bref, le jeu – que ce soit sur la console ou sur l'ordinateur – façonne, dans bien des cas, les relations entre les parents et les adolescents quant à leur utilisation des TIC.

### **2.3.2 Le renforcement des règles parentales**

Dans la perspective des parents, l'instauration de règles est nécessaire pour contrer un éventuel comportement abusif, voire dangereux pour l'adolescent ainsi, que pour les autres membres de la cellule familiale. D'ailleurs, il est intéressant de noter que ces jeunes usagers ne semblent pas remettre en cause les règles établies par leurs parents. La règle du bon sens est évoquée pour expliquer la régularisation des usages. Toutefois, ces règles parentales restent floues, peu définies et sont appliquées lorsque le bon jugement de l'adolescent est remis en question. À travers le dialogue, la prévention et la surveillance, les parents affichent donc un discours libertaire des usages technologique tout en exerçant un contrôle accru sur leur adolescent.

Les mères, particulièrement, abordent les avantages du cellulaire en ce qui a trait à l'organisation de la vie familiale, mais surtout, de la surveillance et de la sécurité. Elles apprécient le lien que le cellulaire autorise avec leurs adolescents. Par l'entremise du cellulaire, elles peuvent exercer le « parentage à distance » et, en ce sens, il devient un outil de surveillance parentale permettant de localiser l'enfant [Caron et Caronia, 05]. Pour l'adolescent aussi l'usage du cellulaire est lié à la sécurité. Il est un outil pour rester en contact permanent avec la cellule familiale et rassurer le parent tout en permettant une totale liberté de mouvement. Le cellulaire est donc un outil qui assure la sécurité des adolescents tout en

retardant le moment où le jeune pourra sortir véritablement de la cellule familiale. En ce sens, il apparaît que le cellulaire, sans vraiment créer une insécurité numérique, participe à la constitution d'une certaine vulnérabilité des jeunes québécois et affecte leur vie privée. D'ailleurs un jeune interrogé a refusé le cellulaire pour se soustraire au contrôle et à la surveillance parentale conscient que cet outil porterait atteinte à sa vie privée.

En ce qui concerne Internet, rares sont les parents qui affirment instaurer des limites strictes pour la fréquence et la durée d'utilisation. Ils prétendent faire confiance à leurs enfants, et demeurent vigilants afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'abus et, dans les cas où il y en ait, vont faire en sorte de les ramener à l'ordre. Il s'agit donc d'une gestion au « cas par cas » des abus. Selon leurs mots, il s'agit de « faire preuve de bon sens ». Piette, Pons et Giroux en 2006 énonçaient les mêmes conclusions. Les abus auxquels ils font référence concernent avant tout le nombre d'heures consacrées par leurs enfants à l'utilisation des technologies. Les parents expriment leur désaccord lorsque l'utilisation des TIC par leurs enfants cause des inconvénients précis, comme par exemple si la ligne téléphonique est toujours occupée et qu'ils manquent des appels importants. Pour limiter ou surveiller les activités de leurs adolescents, ils vont les empêcher d'avoir un ordinateur dans leur chambre ou en limiter le temps d'utilisation, changer le mot de passe ou utiliser un logiciel de surveillance, pour les conversations par messagerie instantanée, par exemple. Les adolescents n'ont d'autre choix que de respecter les limites imposées par le cadre familial afin de conserver leur accès aux technologies.

En dernier lieu, il est intéressant de noter la différenciation des rôles chez la mère et le père dans les cas de contrôle et de sanctions. Alors que les mères vont plutôt s'inquiéter de la protection de leurs enfants, les pères se prononcent davantage sur la nécessité d'intervenir afin de contrer le potentiel danger des technologies. En effet, c'est bien souvent au père que revient la responsabilité de sévir en cas d'abus, surtout lorsque la sanction nécessite certaines connaissances techniques pour intervenir. Le père semble donc être la figure d'autorité de la famille, et de plus, c'est lui qui dispose des tactiques permettant d'appliquer la sanction. La mise en œuvre des règles parentales conduit à questionner l'espace privé dont disposent les adolescents par rapport aux dangers potentiels de l'espace public.

### **3. Espace public et espace privé ou la double contrainte technologique**

L'atteinte à la vie privée et aux libertés des adolescents se vérifie à deux niveaux : dans le discours des parents, elle se traduit par la nécessité de protéger l'adolescent de mauvaises expériences ou de mauvaises rencontres, tandis que dans le discours de ces jeunes usagers, elle prend la forme d'un manque d'intimité indirectement mentionné – voire critiqué – par les adolescents. Par exemple, le discours des parents a parfois révélé des comportements extrêmes tels que briser les Webcams en raison de leur dangerosité ou bien d'installer des logiciels permettant de retracer les conversations « chats » de leurs adolescents. Cependant, dans bien des cas, pour vaincre le sentiment de vulnérabilité des parents, l'apprentissage des TIC au sein de la sphère privée devient l'un des plus sûrs moyens de se prémunir contre les éventuels dangers du cyberspace.

#### **3.1 Initier les adolescents pour vaincre le sentiment de vulnérabilité**

Il existe un rapport complexe et dialogique entre l'insécurité numérique et la vulnérabilité. Le discours des parents et des adolescents indique que très tôt des liens de confiance mutuels doivent être établis afin de protéger les membres de la cellule de leur vulnérabilité par rapport

aux dispositifs techniques. D'ailleurs, la mise en œuvre de règles d'encadrement des TIC semble débiter à l'adolescence – voire à la préadolescence dans certains cas – lorsque la vulnérabilité des adolescents est importante et que l'initiation à la technologie dans un cadre privé débute. Alors que les parents se servent des technologies essentiellement pour des raisons professionnelles, les adolescents québécois interrogés construisent leurs discours de l'apprentissage des TIC autour du jeu. L'usage ludique des technologies a favorisé l'apprentissage et la banalisation des technologies dans leur quotidien, leur faisant dépasser le sentiment de vulnérabilité de leurs aînés. Les parents jouent un rôle important dans l'initiation de leurs enfants aux technologies. Une fois initiés, les jeunes poursuivent leur apprentissage de manière plus autonome, tout en s'inspirant des expériences de leurs pairs. Mais le rôle des adolescents dans le transfert des connaissances concerne avant tout les applications relevant du divertissement, tels que les jeux ou le téléchargement de musique. Quant aux parents, ils vont plutôt transmettre les connaissances relatives aux applications fonctionnelles, qu'ils ont vraisemblablement acquises dans leur milieu de travail, tel qu'illustré par ce commentaire d'une mère :

*(...) je lui montre des choses, puis lui aussi il m'en montre. Mais moi, c'est plus au niveau traitement de texte, puis des trucs rapides pour bien utiliser, pour faire ses travaux. Le reste, bien, aussi, au niveau de la musique, puis tout ça, ça c'est lui, ça, c'est son département. Moi, je ne veux rien savoir, là.*

Les parents ont souvent l'impression que leurs enfants sont plus habiles avec Internet qu'ils ne le sont eux-mêmes et, pour cette raison, vont souvent leur demander d'aller y récupérer des informations à leur place. Pourtant, si les parents ont été familiarisés aux technologies dans leur milieu de travail, devant l'inconnu, les parents s'adressent tout naturellement à leurs enfants, comme s'ils les estimaient plus qualifiés lorsqu'il s'agit de découverte.

### **3.2 De l'espace privé à l'espace public**

En fait, il apparaît que d'un côté, la technologie permet de vaincre l'insécurité des parents et des adolescents et, ce faisant, la technologie constitue un espace palpable de leur vulnérabilité. D'un autre côté, elle crée une insécurité que les parents tentent de contrôler afin de protéger la vulnérabilité de leurs adolescents. Parents et adolescents reconnaissent les possibilités d'ouverture sur le monde favorisée, par Internet comme, par exemple, la possibilité de communiquer avec n'importe qui, n'importe quand sans aucune entrave. Ils valorisent l'accès aux informations disponibles sur la toile et soulignent l'importance de maîtriser les outils technologiques pour faire face à l'avenir. Paradoxalement, leurs usages quotidiens des technologies sont axés sur un contrôle qui engendre lui-même un autre paradoxe : celui de porter atteinte à la vie privée et aux libertés des adolescents tout en préservant l'espace privé nécessaire tant aux parents qu'aux adolescents.

Les adolescents, s'ils déplorent le manque d'intimité au sein du foyer, utilisent néanmoins peu ces mêmes technologies à l'extérieur de la cellule familiale pour les mêmes raisons, soit l'absence d'intimité et le manque de personnalisation des outils disponibles au travail ou à l'école, ce qui en soi constitue également un paradoxe. Où se situe donc cet espace de liberté et cette protection de leur vie privée auxquels les jeunes aspirent ? Plusieurs éléments de réponse se trouvent dans les possibilités offertes par la technologie lorsque celle-ci leur permet de développer et de construire une identité totalement privée, une identité qui les individualise, qui les rend plus libre, plus autonome, qui leur permet de se détacher de la

cellule familiale. Ce faisant, les outils technologiques leur procurent un sentiment d'autonomie, d'efficacité et d'indépendance face à leurs parents. Précisons d'emblée que ces constatations sont principalement valables lorsque le degré d'appropriation des TIC par les jeunes atteint le niveau d'une intégration sociale significative [Proulx 02]. Certains adolescents ont testé les limites des règles imposées. Certains témoignages relatent le piratage de boîte de courrier électronique ou du « hacking » et illustrent le rapport complexe qu'entretiennent les jeunes avec les technologies. En portant atteinte à la vie privée des autres, en ayant un accès quasi permanent avec leurs pairs, les adolescents reconnaissent facilement que les technologies utilisées dans l'espace privé ou public ne favorisent pas la vie privée.

Ainsi, quel que soit l'état des relations parents-adolescents-TIC, il apparaît que les thèmes de l'insécurité numérique et de la vulnérabilité vont de pair avec les thèmes du contrôle et de l'instauration de règles d'utilisation relativement strictes des TIC. Les adolescents québécois se sont approprié Internet à travers la socialisation par le biais des messageries, du courriel et des jeux en lignes. Jouet a constaté deux phases d'appropriation du clavardage. Une première phase qui se situe lors de la découverte d'Internet et de ses particularités en matière de communication. Puis une deuxième phase, qui délaisse l'exploration pour construire un espace de communication plus restreint et plus intime.

*Généralement, deux moments se dessinent : celui de la découverte et de l'engouement, puis celui de l'abandon ou de la recherche d'un autre type de conversation et d'interlocuteurs. [Jouet 05]*

Dans l'analyse du discours des adolescents interrogés ces deux phases d'appropriation sont marquées par des notions temporelles telles que « avant » constituant souvent la préadolescence et la découverte intensive du clavardage et « maintenant » qui représente une distanciation de la pratique du clavardage pour préférer le face-à-face avec les pairs. C'est souvent lors de cette première phase d'appropriation que les parents disent avoir éduqué les enfants aux dangers d'Internet. Tous les parents ont sensibilisé leurs enfants aux dangers de rencontrer des étrangers peut-être mal intentionnés. Certains parents disent même avoir accompagné leurs enfants lors de rendez-vous planifiés après une rencontre sur le Web. Peu d'adolescents interrogés ont ignoré les avertissements parentaux concernant les limites du clavardage et des dangers pouvant en découler. La communication à travers Internet représente souvent l'appropriation significative des adolescents pour la technologie. Elle représente pour les parents un maximum de danger pour la vulnérabilité de leurs adolescents et ce danger justifie souvent le faible taux d'ordinateurs branchés à Internet et présents dans les chambres des adolescents. Piette, Pons et Giroux en parlent comme de « l'Intranet d'une génération » :

*Cette pratique quotidienne de la messagerie MSN Messenger est maintenant à ce point ancré dans les habitudes des jeunes québécois que pour bon nombre d'entre eux, Internet et la messagerie instantanée tendent à se confondre. (...) Au retour de l'école, l'adolescent québécois qui dispose d'un branchement à la maison démarre une séance Internet type, dans la très grande majorité des cas, par l'ouverture d'une session de sa messagerie MSN Messenger, session qui va d'ailleurs rester ouverte aussi longtemps que restera allumé l'ordinateur. [Piette, Pons, Giroux 06]*

### **3.3. En guise de conclusion**

Nous avons donné une grande place au discours des adolescents et de leurs parents afin de mieux comprendre comment ils perçoivent leurs rapports aux technologies. À travers leurs mots se dessine un portrait permettant de mieux comprendre le regard qu'ils portent sur leurs forces et leurs faiblesses, leurs préférences et leurs rôles dans le transfert des connaissances liées aux technologies. D'abord, l'analyse du discours des adolescents révèle leur propension à se définir comme des « êtres technologiques » de par leur appartenance à une génération qu'ils estiment nécessairement branchée. Cette auto-valorisation facilite, à notre avis, l'appropriation des technologies par les adolescents. Nous définissons l'auto-valorisation comme étant la capacité qu'ont les adolescents à se représenter comme de « bons » utilisateurs des technologies. En ce sens, le concept d'auto-valorisation rejoint celui d'« auto-présentation de soi » auquel Goffman fait référence [Goffman 73]. Il s'agit de faire reconnaître aux autres une valeur sociale que l'individu voudrait qu'on lui attribue. Selon Goffman, l'individu utilise ses activités, comportements et objets pour être jugé positivement par autrui ; il joue donc un rôle pour ne pas perdre la face. Dans le cas qui nous intéresse, les adolescents, surtout les garçons, se représentent comme des êtres prédisposés aux technologies et souhaitent que les autres les reconnaissent comme tels. Les adolescents reconnaissent que les technologies, surtout Internet, leur permettent d'accomplir des actions qui étaient autrefois impossibles. Le fait de pouvoir réaliser des activités nouvelles, d'avoir accès à davantage d'informations, de faire « éclater les frontières » et de s'ouvrir sur le monde leur donne une impression « d'évolution » par rapport aux générations qui les ont précédées. Bien qu'ils soient conscients que les technologies fassent désormais partie du quotidien de la majorité de leurs semblables, jeunes ou vieux, ils s'estiment mieux outillés que leurs prédécesseurs. Ainsi, à travers l'exemple des adolescents du Québec, nous avons identifié quelques-uns des paradoxes observés dans le discours des parents, dans celui des adolescents ou bien, dans certains cas dans, les deux. De la nécessité d'utiliser les TIC aux dangers d'une telle utilisation, certaines frontières existent que ni les parents, ni les adolescents ne souhaitent dépasser.

#### 4. Bibliographie

Akrich, M., Méadel, C., Paravel, V. : *Le temps du mail : écrit instantané ou oral médiat*. In: Sociologie et sociétés., vol. 32, no 2, p. 153-170, 2000. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/socsoc/2000/v32/n2/001003ar.pdf>>.

Berry, V. : *Immersion dans un monde virtuel : jeux vidéo, communautés et apprentissages*. Observatoire des Mondes Numériques en Sciences Humaines, 2006. En ligne. <[http://www.omnsh.org/article.php3?id\\_article=99](http://www.omnsh.org/article.php3?id_article=99)>.

Caron, A., Caronia, L. : *Culture mobile : les nouvelles pratiques de communication*. Coll. «Paramètres». Presses de l'Université de Montréal, Montréal 2005.

CEFRIO : *NetAdos 2004: Sondage réalisé auprès des ados québécois et de leurs parents*. Centre francophone d'informatisation des entreprises et Léger Marketing, Montréal, 2004. En ligne: <[http://www.cefrio.qc.ca/rapports/NetAdos\\_2004\\_rapport.pdf](http://www.cefrio.qc.ca/rapports/NetAdos_2004_rapport.pdf)>.

CEFRIO : *Netend@nces 2006: Évolution de l'utilisation d'Internet au Québec depuis 1999*. Centre francophone d'informatisation des entreprises et Léger Marketing, Montréal, 2006. En ligne: [http://www.cefrio.qc.ca/rapports/depliant\\_NETendances2006.pdf](http://www.cefrio.qc.ca/rapports/depliant_NETendances2006.pdf).

Certeau, M de. : *L'Invention du quotidien*. Nouv. ed. Coll. «Collection Folio/essais». Gallimard, Paris, 1990.

Freté, C. : *Le potentiel du jeu vidéo pour l'éducation*, Université de Genève, Faculté de Psychologie, 2002.

Goffman, E. : *La mise en scène de la vie quotidienne*. Coll. «Le Sens commun». Éditions de Minuit, Paris, 1973.

Institut de la Statistique Québec. : *Sciences technologie et Innovation: Utilisation des TIC.*,  
<http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/tic/menages/index.htm>

International Game Developers Association. : *Game Developer Demographics: An Exploration of Workforce Diversity.* 2005. En ligne. <[http://www.igda.org/diversity/IGDA\\_DeveloperDemographics\\_Oct05.pdf](http://www.igda.org/diversity/IGDA_DeveloperDemographics_Oct05.pdf)>.

Jouet, J. : *Technologies de communication et genre : Des relations en construction.*, In: Réseaux , no 120, p. 53-86. 2003

Jouet, J., Messin, A. : Les jeunes internautes avertis ou l'ordinaire des pratiques. In : Internet, une utopie limitée: Nouvelles régulations, nouvelles solidarités (Proulx, S., Massit-Follée, F., Conein, B.) 121-138, Presses de l'Université Laval, 2005

Lacroix, J-G. : *Entrez dans l'univers merveilleux de Vidéoway.* In: De la télématique aux autoroutes électroniques le grand projet reconduit, (Lacroix, J-G., Miège, B. Tremblay, G., p. 137-162. Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Grenoble, 1994.

Piette, J, Pons, C-M, Giroux, L. : *Les jeunes et Internet* :, Ministère de la Culture et des Communications, Québec, Mars 2007.

En ligne: <http://www.infobourg.com/data/fichiers/156/Les%20Jeunes%20et%20Internet%202006.pdf>

Proulx, S. : *La construction sociale des objets informationnels : matériaux pour une ethnographie des usages.* Médiatiques, no 8. 2000. En ligne. <<http://barthes.ens.fr/atelier/articles/proulx2000.html>>.

Rosen, L. : *The MySpace Generation Lives on the Internet.* Dominguez Hills, California State University 2006.

En ligne. <[www.csudh.edu/psych/Commentary%20-%20The%20MySpace%20Generation%20Lives%20on%20the%20Internet%2010-2006.pdf](http://www.csudh.edu/psych/Commentary%20-%20The%20MySpace%20Generation%20Lives%20on%20the%20Internet%2010-2006.pdf)>.

Claudie, S., Lafortune, L. : *Moi et la techno: rapport aux technologies de jeunes cégépiennes et cégépiens.* In Femmes et maths, sciences et technos (Lafortune, L. Solar, C) 11-42. Presses de l'Université du Québec. Sainte-Foy, 2003.

Statistiques Canada. : *L'utilisation d'Internet chez les enfants et les adolescents.* Tendances sociales canadiennes, no 62, p. 6-10. 2001. En ligne. <<http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/0020111-008-XIF.pdf>>.

Statistiques Canada. : *Les adolescents et la technologie : accès et utilisation.* Tendances sociales canadiennes, no 69. 2003. En ligne. <<http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/0010311-008-XIF.pdf>>.

van Zoonen, L. : *Feminist media studies.* Londres: Thousand Oaks, 1994.